

LE PILOTAGE D'UNE DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE VIA LA MISE EN PLACE D'INDICATEURS

A. Le Galiard¹, T. Roux-Marchand², J. Bresciani, P. Corvisier

¹ Manoir Industries, 208 Boulevard de Finlande, 54670 Custines

² Cesi Recherche, 2bis rue de la Crédence 54600 Villers-lès-Nancy

Mots clés (5 maxi) : construction d'indicateur, pilotage, QSE, démarche environnementale

1 INTRODUCTION

Le droit environnemental vise particulièrement les sites de productions industriels, notamment leurs méthodes et moyens de production. Actuellement, la question n'est pas de modifier le système économique mondial mais d'intégrer la composante environnementale dans ce système fortement concurrentiel. La gestion de l'environnement par la mise en place d'une démarche permet d'être proactif, de ne pas subir la réglementation, de maîtriser les aspects et les impacts liés à l'activité et ainsi de produire tout en respectant l'environnement.

Les institutions mondiales ont conscience qu'il est nécessaire de réduire les impacts sur l'environnement. On constate que la réglementation ne cesse de progresser et est passée d'une approche curative dans les années 70 à une approche préventive [1]. Alors de nos jours, comment piloter une démarche environnementale via la mise en place d'indicateurs ?

2 ETAT DE L'ART ET OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

La norme ISO 14001 et le règlement européen Environmental Management Audit System (EMAS) ont tous deux été édités pour fixer les lignes directrices et règles à suivre afin d'aboutir à un Système de Management Environnemental performant (SME). La norme ISO définit les spécifications et lignes directrices pour l'utilisation et la mise en œuvre du SME. L'EMAS impose une obligation de performance environnementale de l'organisation [2]. La norme ISO peut être envisagée comme une étape préalable avant l'EMAS.

On constate que l'une des exigences clé qui ressort de ces deux standards est de surveiller et mesurer leur performance environnementale. Afin d'évaluer et suivre les actions mises en œuvre, il est nécessaire d'utiliser des indicateurs. Les outils de gestion de mesure sont obligatoires pour piloter objectivement une démarche environnementale. Ils simplifient la compréhension et l'interprétation des résultats auprès des nombreux acteurs d'une entreprise et permettent d'obtenir une appréciation optimale d'une situation grâce à des données fiables.

Afin de répondre à ces deux exigences, il est nécessaire d'optimiser le nombre d'indicateurs. Les travaux de l'OCDE, de l'IFEN et de la commission ISO-TC/207 indiquent que : «Trop d'indicateurs

rendent le résultat confus et occultent la vue d'ensemble que l'on veut obtenir, tandis que peu d'indicateurs risquent de ne pas être représentatif de l'ensemble d'une situation. » [3].

Cette contribution vise ainsi à apporter une méthodologie pour la construction d'indicateurs pertinents qui serviront d'outils de décision et de pilotage pour la mise en place d'une démarche environnementale.

3 MODELE OU METHODE

Les indicateurs d'environnement sont une représentation simplifiée d'une réalité complexe. Ils sont propres à chaque entreprise en fonction de leur activité, de leurs besoins et de leurs contraintes. Avant de construire les indicateurs, il est important d'évaluer tout d'abord les performances environnementales de l'entreprise. Nous nous basons sur la méthodologie de l'Evaluation des Performances Environnementales selon l'ISO 14031 et proposons la suivante :

Planification

- Préoccupations de la direction
- Choix des indicateurs

Evaluation des performances

- Recueil des données
- Analyse des données
- Evaluation de l'information
- Rapports et communication

Revue et amélioration de l'évaluation des performances

Suite à l'évaluation, la construction d'indicateurs commence en nous basant sur les méthodes proposées par l'AFNOR et l'INERIS. Nous proposons de débiter par l'état des lieux initial, puis l'identification, la construction des indicateurs avec la définition du champ de la mesure, la détermination des objectifs, l'identification des critères, les paramètres mesurables, la composition puis la sélection des indicateurs et la validation. Viendra enfin la finalisation avec la mise en œuvre de ces indicateurs au sein de la structure par le biais de la sensibilisation, de la formation, de la communication, de l'animation...

4 EXPERIMENTATION

Il a été constaté que le site mesurait peu les actions environnementales. Une surveillance et un suivi de la qualité des eaux, des consommations énergétiques et des déchets étaient réalisés. Cependant, il n'existait pas d'indicateurs pour piloter la démarche environnementale. Afin d'y remédier, chaque étape de la partie précédente a été respectée. Des objectifs doubles de réduction de consommation d'énergie et de production des déchets furent fixés et des indicateurs construits, identifiés puis validés.

5 RESULTATS

Suite au diagnostic environnemental, les principaux impacts de l'entreprise sont la consommation d'énergie et de matières premières ainsi que la production de déchets. L'objectif fût ensuite d'initier des indicateurs « macro » en premier lieu sur ces aspects afin de les mesurer. Puis, lorsque la pertinence de ces indicateurs fût démontrée, il a été développé des sous-indicateurs « micro » afin de les maîtriser. Quatre indicateurs furent identifiés et, après consultation et sélection par des critères, trois ont été mis en œuvre. Avec les données des dernières années, nous avons observé ces indicateurs et entamé les premières actions correctives.

6 CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Ce papier propose une méthodologie pour la construction et la mise en œuvre d'indicateurs environnementaux pertinents au sein d'un site industriel. Chaque indicateur est propre à un organisme et à ces activités et il est essentiel de les construire en fonction des besoins et des contraintes de la structure. A la suite de cette étude, deux indicateurs sont exploités et un troisième est remis en question dans l'entreprise Manoir Industries.

La suite de ces travaux se déroulera en deux phases. La première consistera à mettre en œuvre ces indicateurs en sensibilisant et en communiquant les informations judicieuses. La seconde à animer des réunions périodiques avec la direction afin de présenter l'évolution des indicateurs. L'objectif sera de prévoir des actions pour continuer à améliorer ces indicateurs ainsi que d'exploiter et piloter la future démarche QSE.

REFERENCES

- [1] S. Costedoat, N. Boyer, « Guide Orée : Animer le lancement d'une démarche d'eco-conception pour améliorer la compétitivité des entreprises », Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services, 2013
- [2] A. Morocini, « EMAS : outil de management environnemental », Techniques de l'ingénieur, 2013
- [3] M. Personne, C. Brodhag, « Évaluation des performances environnementales des PME », Techniques de l'ingénieur, 1998

Contact principal: Thibaut Roux-Marchand

Coordonnées : troux-marchand@cesi.fr